

Dans ce numéro

1. Le mot du maire
2. Présentation de l'équipe municipale
3. Coronavirus : dispositifs mis en place et préconisations officielles
4. Action Sociale et Vie Associative
5. Calendrier des fêtes
6. Vivre ensemble et sécurité
7. Déchetteries
8. Tour de France

1. LE MOT DU MAIRE

C'est suite à la période très particulière de la crise sanitaire que je m'exprime pour la première fois en tant que maire dans ce flash info. Mes premiers mots iront à Gérard Vitte pour rendre hommage à l'action qu'il a menée pour la commune pendant 19 ans en tant que premier magistrat avec toujours le souci de l'intérêt général. Je souhaite également remercier, pour toutes les actions qu'ils ont menées lors de la dernière mandature, tous les anciens adjoints et conseillers municipaux.

C'est dans un contexte inédit que cette nouvelle mandature a démarré puisque le maire et les adjoints ont été élus le 23 mai dernier après le 1^{er} tour des élections municipales le 16 mars. C'est main dans la main avec Gérard Vitte que nous avons géré cette période de confinement.

Ce flash info vous permet de découvrir la nouvelle équipe municipale, les commissions mises en place. C'est avec une grande énergie que toute l'équipe municipale autour du maire, des adjoints et du conseiller délégué s'est mise au travail pour gérer les dossiers. L'organisation de la Communauté de Commune des Vals du Dauphiné se précise. Nous aurons l'occasion de vous la présenter ultérieurement.

Ce flash vous rappelle également les règles importantes à respecter dans cette période de déconfinement. Même si cela va mieux, restons prudents et respectons les grands principes de distanciation mis à jour régulièrement. L'école a été réouverte le 11 mai dernier. Un grand merci au corps enseignant et au personnel de la mairie qui ont permis ce redémarrage dans les meilleures conditions possibles. Une bonne nouvelle dans ce contexte, une ouverture de classe à la rentrée prochaine. C'est à la fois une source de dynamisme pour notre commune et la possibilité d'accueillir les enfants de notre village dans de meilleures conditions avec des effectifs de classe régulés.

Le CCAS a été mis en place et la première réunion aura lieu début septembre.

J'espère que nous aurons l'occasion de nous rencontrer lors de diverses réunions ou manifestations.

En pleine concertation avec le Comité des Fêtes, nous avons décidé de reporter toutes les manifestations prévues le 14 juillet prochain.

Retenez cependant d'ores et déjà 2 dates (sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire Covid-19) :

- Samedi 5 septembre : grande journée avec le forum des associations, concours de boules, soirée barbecue et feu d'artifice ;
- Mardi 15 septembre : Passage du Tour de France dans notre commune lors de l'étape La Tour du Pin - Villard de Lans. Ce sera l'occasion de montrer une belle image de notre commune.

D'ici là, je vous souhaite un bel été et une très bonne lecture de ce flash info.

Philippe GUERIN, Maire de Saint Didier de la Tour



2. PRÉSENTATION DE LA NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE

Commission Voirie Aménagement



Chrystel BARRAL



Xavier BOIZOT



Catherine BOISSIER
4ème Adjointe



Sébastien EVIEUX



Sylvie BELHADI
2ème Adjointe



Pierre ROUSSET
1^{er} Adjoint



Gilles CECILLON
Conseiller Délégué



Sophie TREDAN



Benjamin MARTIN



Lionel MONIN



Thierry RONDEPIERRE

Commission Communication



Sophie TREDAN



Thomas GLEIZES
3ème Adjoint



Xavier BOIZOT



Gilles CECILLON



Pierre ROUSSET
1^{er} Adjoint



Jacques TROMPIER



Lionel MONIN



Chrystel BARRAL



Sylvie BELHADI
2ème Adjointe



Catherine BOISSIER
4ème Adjointe



Thierry RONDEPIERRE



Marielle VAQUERO



Thomas GLEIZES
3ème Adjoint



Marie-Thérèse GUILLAUD



Benjamin MARTIN

Commission Ecole Action jeunesse



Marie-André GRANAT



Sylvie BELHADI
2ème Adjointe



Marielle VAQUERO



Jacques TROMPIER



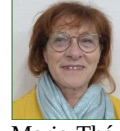
Pierre ROUSSET
1^{er} Adjoint



Claire GALLIEN



Joëlle MAGAUD
Conseillère
Communautaire



Marie-Thérèse GUILLAUD

Commission Finances



Thomas GLEIZES
3ème Adjoint



Pierre ROUSSET
1^{er} Adjoint



Marie-André GRANAT



Sébastien EVIEUX



Benjamin MARTIN



Catherine BOISSIER
4ème Adjointe



Claire GALLIEN

Commission Bâtiments Sport



Marie-Thérèse GUILLAUD



Benjamin MARTIN



Sylvie BELHADI
2ème Adjointe



Gilles CECILLON
Conseiller Délégué



Marie-André GRANAT



Thierry RONDEPIERRE



Lionel MONIN

NOTES:

Les élus de couleur rouge sont responsables des commissions.

Le maire est membre et président de droit de toutes les commissions.

Groupe de travail « environnement » en cours de constitution composé d'un représentant dans chaque commission.

3. CORONAVIRUS: DISPOSITIFS MIS EN PLACE ET PRÉCONISATIONS OFFICIELLES

- DISTRIBUTION DE MASQUES

Au mois de mai, le conseil municipal a distribué des masques aux habitants.

Deux tournées ont eu lieu. La première a permis de distribuer des masques (gris) confectionnés par des entreprises du bassin et cousus par des bénévoles. L'ensemble

a été piloté par les Vals du Dauphiné. La seconde a permis la distribution de masques (blancs) fabriqués par la Région Auvergne Rhône-Alpes. Le Conseil Municipal salue la démarche des collectivités territoriales impliquées dans ce projet indispensable au respect des consignes sanitaires nationales.

- CONTINUITÉ DU SERVICE PUBLIC PAR LES EMPLOYÉS COMMUNAUX

Malgré cette période compliquée, les agents de la commune ont poursuivi leur travail pour garantir la continuité du service public. Certaines tâches ont pu être réalisées en distanciel, d'autres ont été réalisées en présentiel. Nous remercions l'ensemble du personnel communal pour son dévouement et sa conscience professionnelle au service de tous.

- MAIRIE : RÉOUVERTURE ET RESPECT DU PROTOCOLE SANITAIRE

Depuis le 2 juin, la mairie a rouvert ses portes au public. Dès lors, un protocole sanitaire strict doit être respecté. Merci donc de vous munir d'un masque et de vous frictionner les mains avec du gel hydroalcoolique à votre disposition à l'accueil. En cas de forte affluence, n'oubliez pas de respecter la distanciation sociale.

- APPLICATION MOBILE

Cette épisode nous aura aussi appris à faire preuve de créativité pour trouver d'autres moyens de rester en contact avec les Cassolardes et Cassolards. PanneauPocket, mis en place pendant la période de confinement, a connu un véritable engouement de la part des utilisateurs. Forts de cette expérience, nous souhaitons aller plus loin avec vous en mettant à disposition une application capable à la fois de vous donner des informations, mais aussi de vous fournir un nombre important de services comme les signalements, sondages, ainsi qu'un portail scolaire. L'application devrait être mise progressivement en service pour la rentrée, nous vous tiendrons bien sûr informés de son activation.

4. ACTION SOCIALE ET VIE ASSOCIATIVE

La commission est organisée autour de deux axes :

1. La commission communale action sociale et vie associative

Elle est composée des membres précédemment cités en page 2.

Ses objectifs sont de :

- proposer des actions pour améliorer la vie des Cassolards et les mettre en place. A ce titre, nous lançons une enquête, merci de répondre au questionnaire joint au flash info.
- soumettre des orientations au centre communal d'action sociale (CCAS).
 - gérer et soutenir la vie associative:

Une vingtaine d'associations animent notre village et nous remercions chaleureusement tous les bénévoles qui les font vivre.

La commission établit le calendrier des fêtes pour gérer les dates, les lieux, les salles. Cette année, une demande de dates de manifestations sera envoyée à chaque président en septembre. Toutes les associations doivent se déclarer en mairie avec les noms et coordonnées des responsables pour mettre à jour notre liste des associations.

Rappel d'infos : Pour les associations de St Didier, la commune met à disposition gratuitement des salles, des terrains, un boulodrome, pour pratiquer leur activité.

Le chauffage, l'électricité, l'eau, l'entretien sont pris en charge par la commune.

Une fois par an, l'association bénéficie de la gratuité nominative d'une salle pour organiser une manifestation.

2. Le centre communal d'action sociale

Il est composé de membres nommés par le maire : Didier Abattu, Joël Buchin, Françoise Ghizzo, Christiane Jourdan, Véronique Jullien-Chalon, Robert Mollard, Claire Gosse Ogoundélé, Marie-Chantal Poulet, les 8 membres élus de la commission action sociale précités et le président de droit Philippe Guerin, maire.

Le CCAS propose des aides et l'accompagnement :

- aux personnes âgées
- aux personnes handicapées
- aux enfants et aux familles en difficultés (accident, maladie, décès, chômage, ...)
- à la lutte contre l'exclusion.

Les services déjà en place : le portage des repas au domicile, la télé-alarme, l'aide sociale, l'aide administrative.

Le CCAS organisera aussi un repas avec animation, pour toutes les personnes de la commune âgées de 70 ans et plus, le dimanche 18 octobre 2020 à la halle des sports (sous réserve des directives sanitaires). C'est un moment attendu d'échange et de convivialité. Pour les personnes absentes à cette journée, les membres du CCAS leur déposeront un colis à domicile, à la maison de retraite, au foyer logement, ou à l'hôpital, en décembre.

Vous pouvez contacter Sylvie Belhadi adjointe en charge de cette commission en demandant un RDV au secrétariat de la mairie. Tél. : 04/74/97/20/31

5. CALENDRIER DES FÊTES

À ce jour et par précaution sanitaire, toutes les manifestations communales

prévues cet été sont suspendues. Par conséquent, le feu d'artifice du 14 juillet, en accord avec

le Comité des Fêtes, est reporté au 5 septembre, jour du forum des associations, sous réserve de nouvelles directives sanitaires.

La mairie publiera ultérieurement sur son site web le maintien ou l'annulation des manifestations à venir.

6. VIVRE ENSEMBLE ET SÉCURITÉ

- Nuisances et entretien

Respectons les règles pour l'harmonie de notre quartier et de notre village.

Tous les travaux de bricolage et de jardinage qui génèrent une pollution sonore tels que tondeuse, débroussailluse, tronçonneuse, etc... doivent respecter les horaires suivants :

Les jours ouvrables : De 8h à 12h et de 14h à 19h30.

Les samedis : De 9h à 12h et de 15h à 19h.

Les Dimanches et jours fériés : De 10h à 12h.

Concernant les ramassages de déchets, rappelons que les poubelles se sortent la veille du jour de la collecte et se rentrent après le ramassage.

Les haies doivent être taillées à 2 mètres maximum si elles se trouvent à 0,5 m de la limite séparative. Elles peuvent toutefois dépasser 2 mètres si elles se trouvent à 2 mètres au moins de la limite séparative. Les déchets issus des coupes doivent être ramassés.

Afin de contribuer à la tranquillité du village, merci de veiller à ce que les chiens n'aboient pas jour et nuit.

Le respect de ces règles élémentaires de courtoisie contribue à de bonnes relations de voisinage.

MERCI !

- Opération tranquillité en vacances

Connaissez-vous « l'opération tranquillité vacances » ? Avant de partir, vous pouvez signaler à la brigade de gendarmerie de la Tour du Pin votre départ en vacances. Pendant votre absence, des patrouilles de surveillance seront effectuées, de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end, afin de dissuader tout individu de tenter de cambrioler votre domicile.

Plus d'informations sur <https://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/Zooms/Pour-des-vacances-en-toute-tranquillite>

7. DECHETTERIES

Depuis le lundi 29 juin 2020,

il n'est plus nécessaire de prendre rendez-vous,

vous pouvez accéder à votre déchetterie pendant les horaires d'été

habituels. Il faudra toutefois bien penser à inscrire votre véhicule auprès

du SICTOM si ce n'est pas déjà fait, suite à la mise en place des quotas de passage.. Pour créer un compte, vous pouvez vous rendre sur cette page

web : <https://moncompte-decheteries.horanet.com/web/signup>

8. TOUR DE FRANCE

Le Tour de France passe à St Didier !

Le mardi 15 septembre, l'étape du Tour de France LA TOUR DU PIN –

VILLARD DE LANS passera dans notre commune. Il arrivera de St Clair de la Tour

par la Route du Stade, traversera la Route Départementale 1006 (ex-RN 6), poursuivra

par la Route du Ruy Jaillat pour ensuite prendre la Route de Marlieu jusqu'au château de Marlieu.

En fonction des informations connues à ce jour, la caravane publicitaire devrait s'élancer du Champ de Mars à La Tour du Pin à 11 h. Le départ des coureurs est annoncé à 13 h.

Le départ réel de l'étape aura lieu sur notre commune sur la Route de Marlieu à hauteur de l'entrée du château de La Maison Blanche.

C'est un évènement pour notre village mais qui entraînera quelques contraintes :

- Toutes les routes arrivant sur le parcours seront fermées à partir de 9h pendant le temps de la course, y compris bien entendu la RD 1006.
- Le long du parcours, le stationnement de tous véhicules sera interdit ainsi que les sorties de véhicules des propriétés (risque de fourrière).
- Concernant l'école, des informations seront données dès la rentrée scolaire quant au déroulement de cette journée.
- Merci de laisser les routes propres les jours précédant la course pour la sécurité des coureurs.
- Ne rien laisser en bordure de route : poubelles, vélos, etc...

Chaque riverain sera informé par courrier des mesures à suivre quelques jours avant la course.

Venez nombreux encourager les coureurs !

9. PERTURBATIONS DE TÉLÉCOMMUNICATION CET ÉTÉ

À partir du 20 Juillet, il y aura des perturbations

téléphoniques à la mairie pour cause de changement de prestataire.

Ces perturbations sont prévues jusqu'à mi-Août. Pour contacter la mairie

pendant cette période, veuillez appeler au 06.37.59.33.85 si la ligne habituelle est inopérante.

Merci pour votre compréhension.

EXCELLENT ÉTÉ 2020 !

L'équipe municipale